



ATELIER DE COUTURE RAWELGUISSOM

*Un projet au profit des enfants sourds et
malentendants*



13 février 2023



TABLE DES MATIERES

FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET	2
I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION.....	2
1. La reconnaissance	2
2. Localisation	3
II. RESUME DU PROJET	3
Bénéficiaires.....	4
1. Bénéficiaires directs	4
2. Bénéficiaires indirect	4
III. ACTIVITES A MENEES.....	4
1. Aménagement et équipement d'un local avec du matériel performant et adapté en couture.....	4
2. Préparation et mise en place d'une formation approfondie en coupe, montage et confection	5
3. Mis en pratique des compétences acquises	5
IV. EFFETS.....	5
1. Effets positifs direct prévus.....	5
2. Effets positifs indirect prévus	5
V. BUDGET DETAILLE DE LA PREMIERE PHASE DE REALISATION.....	6



FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

Localité :	BANFORA, BURKINA FASO
Domaine d'intervention :	Formation professionnelle et Entreprenariat
Population cible :	Trente-six (36) jeunes enfants sourds et malentendants qui disposent d'une base en lecture en participant au programme de formation approfondie en langage de signe français. Les familles des futurs jeunes couturiers bénéficieront de leur promotion sociale et économique. On compte 5 personnes en moyenne par foyer, ce qui donne 180 bénéficiaires directs.
Porteur du projet :	ASSOCIATION RAWELGUISSOM Siège : secteur 06, Banfora, BURKINA FASO Responsable : OUEDRAOGO R. Oumar Tel : +226 70 70 87 26 / 76 58 02 02 Email : rawelguissom@gmail.com
Partenaire local :	Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, et de la Famille Ministère de L'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
Budget total du projet :	2 472 000 FCFA EQUIPEMENTS : 1 000 000 FCFA INFRASTRUCTURES : 1 472 000 FCFA
Date de lancement du projet :	01 MARS 2023
Date de fin du projet :	NON DEFINI

I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

1. La reconnaissance

L'association RAWELGUISSOM est une association humanitaire à but non lucratif, régie par la loi N° 064-2015/CNT du 20 octobre 2015 portant liberté d'association, proposant une attention remarquable aux populations défavorisées, plus particulièrement aux enfants handicapés.

Reconnue officiellement le 21 décembre 2016 sous le récépissé N°2016-023 MATDSI/RCAS/GVT-BFR/SG, l'association RAWELGUISSOM a pour objectif principal la promotion du bien-être et du droit des personnes handicapées, des sourds et malentendants afin de favoriser leur impact positif dans le développement socioéconomique de la région des Cascades.

Par ailleurs, l'association RAWELGUISSOM entend :

- Contribuer à la promotion des droits humains et de l'éducation civique de tous les enfants du Burkina Faso et du Monde ;
- Œuvrer à l'amélioration de la santé des sourds et malentendants ;
- Organiser des cours pédagogiques et formation à l'endroit des enfants sourds et malentendants ;
- Travailler pour une insertion socioprofessionnelle effective des handicapés, sourds et malentendants
- Héberger et prendre soins des enfants handicapés abandonnés et/ou en situation sociale critique.

2. Localisation

RAWELGUISSOM est une association située au centre de l'Afrique occidentale dans un pays appelé BURKINA FASO. Localiser au Sud-Ouest de ce pays, dans une région fortement touristique, la région des Cascades, notre association est la toute première en son genre et l'unique structure intervenant auprès des enfants sourds et malentendants.

En cette année 2022-2023 notre siège se trouve dans la région des Cascades, au secteur 06 de la ville de Banfora en face de l'Ecole Publique Flantama Centre.



II. RESUME DU PROJET

Grâce à des subventions accordées par des partenaires à notre association, nous mettrons en œuvre le projet de création d'un atelier de formation et de production en couture. L'atelier pourra être aménagé et doté d'équipements performants. Pendant dix semaines sur 36 (période académique annuelle) par ans sur 5 ans maximum, 36 enfants et jeunes vulnérables vont suivre une formation technique en coupe, montage et confection dispensée par des experts locaux. Ce programme de formation leur permettra de développer des capacités techniques en couture et de se familiariser avec les exigences des marchés internationaux en termes de qualité et de finitions des produits.

A l'issue de la formation, les participants pourront poursuivre une activité de couturiers : quelques-uns s'installeront à leur compte, les autres pourront intégrer des ateliers de production existants dans la ville.

Bénéficiaires

1. Bénéficiaires directs

a. Nombre de bénéficiaires directs

Prévu : 22

On estime à environ 22 le nombre de bénéficiaires directs du projet.

b. Nature des bénéficiaires directs

Prévu : Les bénéficiaires directs sont les 36 enfants sourds et malentendants qui participeront au programme de formation approfondie en coupe/montage/confection et aux activités de productions de l'atelier de couture. Les familles de ces jeunes futurs couturiers profiteront également à l'avenir de la promotion sociale et économique de ces dernières. Comme on compte en moyenne 5 personnes par foyer, on totalise 180 bénéficiaires directs.

c. Critères de sélection des bénéficiaires directs

Prévu : Les bénéficiaires sont sélectionnés sur la base de critères socio-économiques. Sont sélectionnées en priorité les jeunes filles régulièrement inscrites à l'école Rawelguissom parce qu'ayant suivi une formation initiale en langage de signe au sein du Centre.

Critères socio-économiques : Les bénéficiaires sont essentiellement des jeunes vulnérables âgées de 7 à 16 ans résidant à Banfora de manière à pouvoir plus facilement se rendre au Centre de formation. Parmi cette population seront favorisés les enfants les plus défavorisés. Seront notamment pris en compte : le niveau de revenu de leur foyer, le nombre de personnes à charge, les personnes présentant un handicap et les filles-mères.

2. Bénéficiaires indirects

d. Nombre de bénéficiaires indirects

Prévu : 100

On estime à environ 100 le nombre de bénéficiaires indirects du projet.

e. Justification

En effet, les commerçants et artisans locaux que nous solliciterons pour l'équipement/l'aménagement du centre en couture pourrons indirectement bénéficier du projet, et certains continueront à en bénéficier (mercerie...).

III. ACTIVITES A MENEES

1. Aménagement et équipement d'un local avec du matériel performant et adapté en couture

Un local sera confectionné et installé dans le centre, permettant de réaliser la formation et la mise en pratique de bonnes conditions pour les apprenants et stagiaires.

Le local a été aménagé et équipé du matériel adéquat : 2 machines : (1 piqueuses industrielles, 1 machine à pédale), 2 fers à repasse, cinq bancs...

- du 01 MARS 2023 au 31 juillet 2023

2. Préparation et mise en place d'une formation approfondie en coupe, montage et confection

Formation du 12 mars 2023 au 08 juillet 2023.

Une sensibilisation aux exigences en termes de qualité des marchés plus haut de gamme est incluse dans la formation.

- du 01 Avril 2023 au 25 juin 2023.

3. Mise en pratique des compétences acquises

Cette phase permettra de valider concrètement l'expertise des apprenants encadrés par un formateur local. Un responsable suivi de production/contrôle qualité assurera un accompagnement personnalisé des jeunes participants

- du 01 juillet 2023 au 30 juillet 2023

Grâce à la formation et à la phase de mise en pratique, les jeunes couturiers seront en mesure de participer à une production de pièces en série.

IV. EFFETS

1. Effets positifs direct prévus

10 enfants vulnérables sont impliqués dans la production et perçoivent des revenus réguliers et décents de cette activité.

Les 05 jeunes filles ayant suivi la session de formation ont renforcé et diversifié leurs compétences qu'elles valorisent dans d'autres cadres.

2. Effets positifs indirect prévus

Une cohésion de groupe au sein du groupe de couturiers s'est installée, facilitant le travail en équipe et la répartition des tâches entre participants.

V. BUDGET DETAILLE DE LA PREMIERE PHASE DE REALISATION

LIBELLE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	MONTANT FCFA	OBSERVATIONS
Construction des ateliers	1	830 000	830 000	Activité nécessitant des devis estimatifs préalables et des factures préforma
Hangar	1	542 000	542 000	
Installation eau et électricité	1	100 000	100 000	
SOUS TOTAL 1			1 472 000	
Machine à coudre	3	170 000	510 000	Matériels pouvant être acquis en seconde main s'il s'agit de dons ou legs
Mobilier (table & chaise)	5	35 000	175 000	
Fer à repasser	2	20 500	41 000	
Petits matériels de couture (trousseaux)	-	-	44 000	
Matière 1ere	-	-	170 000	
Armoire métallique	1	60 000	60 000	
SOUS TOTAL 2			1 000 000	
TOTAL GENERAL			2 472 000	